



Déposé plainte contre le bureaux de police

Par **Ennelin yannick**, le **20/12/2016** à **13:45**

Bonjour voilà les faits j ai voulu déposer plainte suite contre une personne qui a conduit mon véhicule sans permis et qui a donc eu un accident et m'y mon véhicule en epave et sous emprise d alcoolémie et stupéfiant la police se st quentin lui on permis de prendre mon véhicule sans se soucier qu elle n avait pas le permis et avait consommer j ai donc voulu déposer plainte et mon dit que se n étais pas possible il mon donc fait une main courante car je ne pouvait déposer plainte contre eu du faite qu il on fait une faute très grave d avoir laisser mon véhicule à cette personne et en effet ses très grave se qui on fait j aimerais donc déposer plaintes mais à une autre gendarmerie et t il possible de le faire cela m'a coûté de racheter un autre véhicule 1 an après les faits je n ai pas était rembourser par mon assureur merci de votre réponse